

La revue française de service social

Parution trimestrielle - décembre 2013 - numéro 251 / 2013-4 - Prix unitaire 15€

L'ACCÉLÉRATION DU CHANGEMENT DANS NOTRE SOCIÉTÉ

SON IMPACT SUR LA PROFESSION.



ANAS

Association Nationale des Assistant(e)s de Service Social

**L'accélération du changement dans notre société
son impact sur la profession**

N° 251

La Revue Française de Service Social

INDEX THÉMATIQUE | MAGAZINE | FORUMS | INFOS | CONTACTS

OASIS

<http://www.travail-social.com>

Le Portail du Travail social

OASIS - Organisation d'Acteurs Sociaux Indépendants et Solidaires - Association loi 1901

**Vous pouvez retrouver certains articles de la revue dans OASIS,
le portail internet du travail social**

Sommaire

Éditorial	4
I. Première partie	
Inventer de nouveaux modèles d'organisation en action sociale	8
Roland JANVIER	
Société et travail social	15
Christian CHASSERIAUD	
Les ambitions d'un professionnalisme : le social worker selon Mary E. Richmond	26
Lilian GRAVIÈRE	
Alchimie de la profession : entre unité et diversité.....	34
Cristina DE ROBERTIS	
II. Deuxième partie	
Réflexions autour de quelques spécificités du travail social en psychiatrie	44
Marie JOIGNEAUX	
Innové, c'est prendre conscience.....	52
Lucie LARCHÉ, Marie AGUIRRE	
Positionnement et Questions d'une assistante de service social spécialisée « personnes âgées » face à 10 ans d'évolutions de service. La construction d'une identité professionnelle constitue un atout pour faire face à l'accélération du changement	57
Catherine GALOPIN	
Présentation d'un travail d'intervention sociale d'intérêt collectif mené par les travailleurs sociaux de l'action sociale de la SNCF	62
Delphine OLLETTE, Laurent TERLAUD	
Le Traumatisé Crânien (TC) à l'épreuve de l'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif	69
Nathalie POT	
L'identité professionnelle et les logiques de positionnement des assistants de service social au service des personnes aidées.	71
Didier DUBASQUE	
III. Communications	
Enfance en danger : des acteurs sociaux sous influence.....	80
Stéphanie CANOVAS	

Paroles d'AS : Une expérience pour rendre visible le travail social : la radio.....	85
Marie-Henriette ETCHEVERRY	

IV. Vie de l'ANAS

Gratification des stages et défense de la formation initiale : L'ANAS soutient le mouvement des étudiants qui agissent pour la sauvegarde du dispositif de formation.....	88
Communiqué du 25 octobre 2013	
Les effets de la Loi Fioraso du 22 juillet 2013 relative à la gratification	90
Analyse de la Commission Formation de l'ANAS	
Plus de gratifications pour moins de stages ? L'ANAS s'oppose à un marché de dupes, dangereux pour les étudiants et la profession.....	92
Communiqué de presse du 17 juin 2013	
Restons professionnels face à l'exclusion de la population Rom !.....	94
Communiqué du 7 octobre 2013	
« Crise Economique en Europe : Enjeux et Actions des Travailleurs Sociaux » Engagement de l'ANAS au niveau européen et mondial	97
Commission internationale (CI) de l'ANAS	
Enquête sur la visibilité du travail social	99
Section ANAS du Finistère	
Nous avons reçu.....	116
La revue française de service social : derniers numéros parus.....	117
Bulletin d'abonnement.....	119

Éditorial

Michelle GAGNADOUX,
assistante de service social, formateur, membre du comité
de rédaction

Marcelle ORSONI
assistante de service social, formateur, membre du comité
de rédaction

En ce début du XXI^e siècle, les évolutions de la société, les nouveaux dispositifs mis en place par les politiques sociales, l'évolution de la place des usagers interrogent et modifient le travail social.

La crise mondiale, l'augmentation de la précarité, les problèmes de l'emploi, du logement ont changé les problématiques des personnes rencontrées ; les réponses sont portées par un travail social territorialisé par des institutions, collectivités locales et associations au travers de leurs missions spécifiques et complémentaires qui nécessitent un travail en réseau partenarial et interpartenarial. Ce contexte questionne les pratiques dans le travail social : comment sauvegarder l'unité de la profession sans pour autant chercher l'uniformité ?

Ainsi, ce numéro de *La revue française de service social (RFSS)* explore les transformations sociales qui impactent directement les pratiques des travailleurs sociaux. Comment allier changement et continuité, mouvement et invariants ? La profession s'adapte, innove, crée de nouveaux possibles, des profils de poste émergent, les pratiques se modifient, des initiatives se dessinent, autant de questions que nous explorerons.

La première partie, s'attache à apporter une réflexion conceptuelle qui s'appuie tout d'abord sur les travaux de Roland Janvier. Il évoque l'évolution de l'action sociale au regard des enjeux de la démocratie participative, qui nécessite de repenser de nouvelles organisations pour les institutions d'action sociale et pour le travail social.

L'approche de Christian Chasseriaud propose, à partir de l'évolution du travail social dans l'histoire sociale, quelques enjeux essentiels pour le devenir du travail social qui passe par une refondation de son sens au regard des grandes évolutions de société.

À travers l'œuvre de Mary E. Richmond, Lilian Gravière revisite le « *social worker* », concept du travail social professionnel apparu au début du XX^e siècle.

La réflexion de Cristina De Robertis prend acte des transformations et de la diversité tout en défendant l'unité de la profession et se termine en faisant état des tensions créatrices entre les deux termes d'unité et de diversité.

La seconde partie permet de montrer comment des professionnels répondent à ces nouveaux défis pour le travail social à travers des initiatives prises au sein de leur institution. Marie Joigneaux démontre quelques particularités du contexte de l'intervention professionnelle dans un service de psychia-

trie. Deux assistantes de service social apportent leur réflexion sur leur pratique professionnelle dans l'entreprise tandis que Catherine Galopin questionne sa pratique dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Delphine Oliette et Laurent Terlaud présentent une expérience à la SNCF au cours de laquelle a été développée une dynamique partenariale afin de réaliser une intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC), tout comme Nathalie Pot auprès des traumatisés crâniens.

Didier Dubasque conclut cette deuxième partie en abordant l'identité professionnelle sous l'angle des différentes logiques de positionnement des assistants sociaux et, plus largement, des travailleurs sociaux qui, selon leurs postures, contribuent à élargir le champ des réponses possibles en direction du public.

Sous la rubrique « Communications », Stéphanie Canovas nous soumet un article sur la protection de l'enfance et Marie-Henriette Etcheverry, au titre des « Paroles d'AS », nous présente une expérience qui a pu rendre visible le travail social, la radio.

Enfin, la « Vie de l'ANAS » permet de découvrir l'enquête réalisée par la section du Finistère qui s'est intéressée aux points de vue des personnes aidées et des professionnels sur le travail social.

labiles les identités et les appartenances. Pour illustrer ce propos, le travailleur handicapé n'est pas identifié par son appartenance à un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) mais par sa capacité de production dans une unité adaptée certes, mais banalisée qui concourt à la vie économique du territoire.

Les travailleurs sociaux vivent péniblement une crise d'identité pour eux-mêmes ou portée par le regard des autres et de la société. Qui sont-ils à œuvrer ainsi auprès de personnes en difficulté ? Le flou de leur place et de leur mission tient à la manière dont la société regarde les phénomènes de mise à l'écart que génère son système socio-économique. Plus les structures du travail social seront banalisées comme des activités sociales ordinaires s'adressant à tous les membres du corps social, plus les travailleurs sociaux seront à l'abri de ce malaise identitaire.

Les organisations du seuil devraient ainsi devenir des lieux où l'action sociale serait rendue possible par cette nouvelle alliance qu'elles autorisent entre usagers et professionnels réunis par ce point commun de la citoyenneté. Travailleurs sociaux et bénéficiaires sont avant tout des citoyens développant, les uns et les autres, chacun avec la spécificité de sa position, leur capacité d'agir sur le monde. C'est sous cet angle que le travail social relèvera les défis qui se présentent à lui, que les établissements et services sociaux et médico-sociaux seront des lieux d'insertion sociale, que les associations d'action sociale seront des laboratoires du vivre ensemble.

Société et travail social

Christian CHASSERIAUD⁶

Le travail social et l'intervention sociale

Il n'est pas inutile aujourd'hui de s'interroger sur le devenir du travail social et de ses métiers. En effet, depuis trois décennies, les évolutions de la société ont multiplié les intervenants sociaux dans les collectivités locales, dans les grands organismes sociaux et dans les associations. Au côté des travailleurs sociaux, ces intervenants n'ont pas suivi une des formations sociales sanctionnées par un diplôme d'État. Souvent titulaires de licences ou de masters relevant de formations universitaires en sciences humaines et sociales, ils développent une activité professionnelle très proche de celle des travailleurs sociaux.

Dans ce contexte, le travail social a de plus en plus tendance à se diluer dans ce grand secteur de l'intervention sociale ce qui, désormais, va poser la question de sa lisibilité et de l'évolution de ses missions au regard des changements sociaux présents ou à venir.

Ceci, bien évidemment, n'est pas sans effet sur les identités professionnelles des travailleurs sociaux et, par voie de conséquence, sur les pratiques dans le travail social.

Est-ce une chance pour le travail social et son renouvellement ou au contraire un accélérateur de sa disparition, lente mais irrémédiable ?

Pour certains, le travail social aurait fait son temps. Il correspond à une époque où le modèle dominant était celui de la croissance et du plein-emploi. Pour d'autres, ce modèle étant dépassé, le travail social se trouve remis en cause et les changements sociaux actuels l'invitent à renouveler ses missions, fonctions et modes d'action.

Au regard de cette problématique nouvelle, nous allons essayer d'esquisser les enjeux qui se posent au travail social et de mettre en perspective les grandes questions qui lui sont posées pour les années à venir.

Les trois définitions qui ont fait le travail social

Il n'est pas inutile dans cette réflexion autour du travail social d'en rappeler trois définitions qui ont contribué à un moment de son histoire récente à le nommer et à en préciser les fondements.

Le travail social est en constante évolution en lien avec les transforma-

⁶ Ancien président de l'Association française des organismes de formation et de recherche en travail social (AFORTS), devenue depuis 2012, en association avec le groupement des IRTS, l'Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale (UNAFORIS), membre de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS).

tions sociales. C'est ce qui explique la difficulté d'en arrêter une seule et même définition sinon à essayer d'en retenir les principes et les valeurs qui ont fait sa permanence tout au long du XX^e siècle et en ce début du XXI^e.

1959 : la définition du travail social par l'Organisation des Nations Unies

« Le travail social est une activité visant à aider à l'adaptation réciproque des individus et de leur milieu social, cet objectif est atteint par l'utilisation de techniques et de méthodes destinées à permettre aux individus, aux groupes, aux collectivités de faire face à leurs besoins, de résoudre les problèmes que pose leur adaptation à une société en évolution, grâce à une action coopérative, d'améliorer les conditions économiques et sociales. »

Cette définition de l'ONU insiste sur « l'adaptation réciproque des individus et de leur milieu social » que doit permettre le travail social. L'idée intéressante en est la mise en valeur de cette réciprocité : si les individus doivent s'adapter à la société, la société doit également s'adapter et faire la place à tous. Le travail social doit nécessairement contribuer à l'effectivité de ce va-et-vient.

Une première question se pose au regard des enjeux du travail social actuel qui, surtout centré sur l'adaptation des individus, reste très timide concernant celle de la société. Référé à cette définition de 1959, le travail social semble ne marcher que sur un pied, celui de l'adaptation des individus à la société.

2003 : la définition de la Conférence internationale de l'association des écoles de travail social

« Le travail social professionnel a pour but principal la résolution des problèmes et le changement social. Par solidarité avec les moins nantis, il vise au soulagement de la misère et à la libération des personnes vulnérables et opprimées, afin de renforcer leur participation à la vie des sociétés. »

De caractère moins officiel que la définition de l'ONU, cette définition insiste sur le « changement social » dans lequel s'inscrit nécessairement le travail social. Elle mentionne également la « libération des personnes vulnérables et opprimées » que doit favoriser l'action des travailleurs sociaux. Émanant d'un réseau international, elle se situe de manière beaucoup plus explicite dans une démarche radicale d'émancipation sociale, politique et économique des personnes vulnérables et opprimées ».

À la lecture de cette définition de 2003, une question se pose au travail social d'aujourd'hui : l'action des travailleurs sociaux ne s'est-elle pas trop orientée sur la « gestion de la pauvreté et de la précarité » plus que sur la recherche d'alternatives à des situations sociales de plus en plus dégradées et sans issue ? Cette question rejoint l'interrogation posée à propos de la définition du travail social par l'ONU autour de l'action des travailleurs sociaux sur « l'adaptation de la société » aux individus « vulnérables et opprimés ».

2009 : la définition du Conseil supérieur en travail social

« Le travail social est un ensemble d'activités sociales conduites par des professionnels qualifiés, dans le cadre d'une mission autorisée et/ou légale au sein de structures publiques ou privées, en direction de personnes ou de groupes en difficulté, afin de contribuer à la résolution de leurs problèmes. »

Cette troisième définition insiste sur l'existence de professionnels qualifiés pour le travail social et de leurs missions institutionnelles et légales en vue de « résoudre leurs problèmes » des personnes en difficulté. À la différence des deux définitions précédentes, le CSTS ne fait mention ni de la réciprocité de l'adaptation des individus à la société et vice-versa, ni dans la libération des personnes vulnérables et opprimées. Le travail social est contenu dans une « résolution de problèmes » par des professionnels qualifiés dans le cadre de missions institutionnelles. Au regard de cette définition, le travail social est bien désigné comme étant un des bras séculiers de la puissance publique dans la prise en charge des publics en difficulté. Il est ainsi largement amputé de sa dimension sociopolitique pour être contenu dans son unique dimension d'ordre technique.

Dans un moment de crise politique et sociale, il n'est pas inutile de rappeler les trois définitions officielles sur le statut du travail social actuel. Elles représentent assez bien l'état de ce secteur tiraillé entre : instrumentalisation par la puissance publique dans une fonction de contrôle social et/ou émancipation des individus et des groupes opprimés et vulnérables à partir de leur conscientisation et de la recherche d'alternatives à des situations sociales de plus en plus dégradées.

Selon une étude des ministères de l'emploi et de la santé menée en 2003, l'effectif des travailleurs sociaux en France serait de 600 000⁷. Employés par les collectivités territoriales, les services de l'État, les organismes de protection sociale ou les associations sociales, ils exercent leurs activités professionnelles dans les conseils généraux, les centres sociaux et médico-sociaux, les équipes de prévention, les hôpitaux, les services d'accueil de la petite enfance, les établissements pour personnes handicapées, pour personnes âgées ou qui accueillent des personnes en difficultés sociales, les organismes sociaux, l'accueil des immigrés. Leur action se situe dans la continuité d'une histoire dont il est nécessaire de retracer les grandes lignes pour en saisir l'évolution.

Le travail social dans ses rapports à l'histoire sociale

L'histoire du travail social est l'histoire sociale des groupes et des individus les plus fragiles, vulnérables et précaires. C'est aussi celles des différentes politiques sociales qui accompagnent les choix politiques et économiques réalisés dans tel ou tel contexte de société et avec telle ou telle majorité gouvernementale en direction des publics défavorisés.

⁷ La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) démontre que le nombre des travailleurs sociaux a progressé de 6 % par an entre 1993 et 2002 pour atteindre 600 000 en 2003 ; les assistantes maternelles constituent la moitié des emplois, les métiers de l'éducation spécialisée représentent un peu moins d'un tiers des effectifs, les métiers de l'aide sociale (assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale) et les professionnels de l'animation représentent chacun 10 % des effectifs.

Première observation : le travail social est, de par sa nature, dans une nécessaire adaptation permanente d'un côté à un environnement économique, social et politique en perpétuelle évolution, et de l'autre aux groupes et individus qui constituent, à un moment donné, les destinataires des politiques sociales publiques.

Cette plasticité explique la difficulté qui existe à vouloir figer, dans une définition fermée, le travail social et l'action des travailleurs sociaux (les différentes pratiques professionnelles) et la nécessité d'accepter leurs perpétuels changements de nature, d'analyses et d'interventions. Une question se pose aujourd'hui dans la manière dont on accompagne, tant politiquement que techniquement, cette fonction du travail social liée à des contextes historiques, politiques, économiques en changements. Impliqué dans ce mouvement permanent, le travail social ne peut se laisser enfermer dans des fonctions figées une fois pour toutes et se trouve, régulièrement, aux prises avec des tensions et contradictions dans les pratiques mêmes des professionnels du travail social.

Aujourd'hui, l'histoire sociale des groupes et des individus défavorisés présente des caractéristiques nouvelles liées aux mutations de la société. C'est ce que nous avons voulu analyser et approfondir dans le rapport du CSTS consacré au « travail social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion⁸ » qui, à travers ses préconisations, insiste sur la nécessité d'inverser notre rapport aux populations pauvres et démunies pour en faire de véritables interlocuteurs dont la parole est prise en compte dans la définition même des politiques sociales et de leur évaluation.

Le travail social aujourd'hui peut-il être réduit à sa seule dimension technique ?

Mais cette démarche de co-construction dans le travail social ne va pas de soi. À cela, il y a plusieurs raisons. Parmi celles-ci, retenons celle liée à la multiplication des formations sociales depuis une quinzaine d'années.

L'existence dans le code de l'action sociale et des familles de quatorze diplômes et qualifications placés sous l'appellation « formation des travailleurs sociaux » montre bien la large palette technique qui compose ce secteur du travail social aujourd'hui (voir encadré).

⁸ Rapport du groupe de travail présidé par C. Chassériaud

Les diplômes d'État en travail social, niveau I au niveau V

Niveaux I et II :

– certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES), diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS), diplôme d'État de médiateur familial (DEMF) ;

Niveau III :

– diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS), diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE), diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DEETS), diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DECESF) ;

Niveau IV :

– d'État de moniteur éducateur ((DEME), diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF).

Niveau V :

– diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS), diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP), diplôme d'État d'assistant familial (DEAF).

Si nous nous arrêtons aux « diplômes professionnels d'intervention sociale » mentionnés dans le code, il est intéressant de constater que le travail social y est défini par les qualificatifs suivants : assistant – éducateur – conseiller – médiateur – animateur – moniteur – technicien – auxiliaire – aide. À ces qualificatifs s'ajoutent des termes relevant soit d'organisations spécifiques, soit ciblant des publics particuliers : service social – éducation spécialisée – jeunes enfants – économie sociale et familiale – intervention sociale et familiale – vie sociale – médico-psychologique.

Les professionnels-cadres du secteur social et médico-social font aussi l'objet de trois formations spécifiques : le CAFERUIS, le DEIS et le CAFDES

Ces découpages récents en de multiples diplômes validant des qualifications professionnelles montrent bien la difficulté qui existe pour dire, de manière simple, ce que sont aujourd'hui le travail social et son fil rouge reliant ces métiers. En effet, depuis plusieurs années, de nombreux métiers de l'intervention sociale ont été créés et les plus anciens métiers (assistant de service social, éducateur spécialisé...) ont fait l'objet de réformes de diplômes importantes.

Cette multiplication des métiers du social semble répondre à un souci de spécialisation de plus en plus grande des interventions sociales se traduisant par la création d'un métier spécifique à chaque problématique sociale identifiée. Devant cette prolifération très française des métiers et des compétences dans l'action sociale, que deviennent les fondements du travail social ? Comme nous l'avons observé dans les trois définitions citées, ils ne se réduisent pas à la seule application de techniques, aussi professionnelles et « scientifiques » soient-elles.

À travers la lecture que l'on a de ce développement important des métiers sociaux, la question de l'émiettement de la fonction et des missions du travail social se pose. Cette diversification serait-elle une manière élégante pour notre société postmoderne de tourner le dos à ce qui a fondé et fait exister le travail social dans sa dimension sociopolitique pour le réduire à un catalogue d'interventions, rompant ainsi avec le sens global d'une action sociale qui n'est pas seulement une gestion des problématiques individuelles, mais qui est aussi, et peut-être surtout, une action d'émancipation, de promotion, de développement d'un pouvoir d'agir des personnes accueillies comme actrices à part entière de la société ? Dans ce cas, nous serions très loin de la définition des Nations unies qui fait appel à une intervention du travail social où le mot « réciprocité » domine alors qu'avec une démarche d'intervention sociale fondée sur un émiettement technique des professions sociales, ce serait plutôt d'une action sociale « descendante », de la société vers les personnes les plus vulnérables dont il s'agit, mais sans possibilité de retour.

Ce fractionnement actuel du travail social n'est pas sans rappeler ce que Philippe Meyer écrivait dans le numéro d'*Esprit* d'avril-mai 1972 « Pourquoi le travail social ? » :

« Quoi qu'il en soit, nous pensons que l'extension, notamment par le travail social, de la gestion étatique de la vie quotidienne et de la socialité sera, dans les années à venir, un phénomène politique majeur. Sans invention populaire, sans imaginaire social, la croissance cancéreuse de l'État constitue une sorte de voie pacifique vers ce que, ailleurs et par la force, on nomme sécurité intérieure, ou sécurité totale. »

Ne sommes-nous pas aujourd'hui dans cette gestion par la puissance publique de plus en plus décentralisée, relayée par le mouvement associatif du secteur social, qui concerne la vie quotidienne et la socialité de tous les groupes ou individus et, plus particulièrement, de ceux qui posent problème ou qui représentent un danger potentiel ? L'accroissement des métiers du travail social et de ceux de l'intervention sociale répond fortement à cette réalité qui est d'entrer le plus possible dans la vie intime et privée d'un grand nombre de concitoyens afin de mieux prévoir et maîtriser leurs réactions et leurs comportements et d'assurer ainsi la sécurité d'une société postmoderne qui doit pouvoir compter sur la sérénité sociale de chacun de ses membres. Pour cela, le développement des métiers sociaux de « service, d'éducation, d'animation, de conseil, de médiation, de techniciens » est de plus en plus nécessaire. Mais ne se fait-il pas au détriment d'une approche globale, orientée sur l'émancipation sociale des individus et des groupes les plus démunis et les plus fragiles ?

Dans ce contexte, que deviennent les actions de réciprocité, bases de la démarche du travail social lorsqu'il est cantonné à un découpage des interventions et donc des pratiques professionnelles créateur de murs étanches, parfois infranchissables, entre les différents acteurs de l'action sociale ?

Les grandes évolutions du travail social depuis les années de croissance

Le travail social, « un militantisme de la vie » comme l'écrit Edgar Morin, a profondément évolué depuis les années 1970. Il a accompagné la période

économique de croissance dite des trente glorieuses. Lors de cette période, le travail social consistait à adapter celles et ceux que l'on désignait alors comme « inadaptés sociaux⁹ ». Travail d'éducation, de rééducation et de prévention sociale. Nous étions alors dans une société de relatif plein-emploi et il s'agissait bien, pour les travailleurs sociaux, d'agir pour aider les personnes démunies et vulnérables à s'adapter le plus possible et le mieux possible à l'organisation sociale et économique dont le plus grand nombre bénéficiait des effets positifs. Les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux s'articulaient autour d'un travail de réparation, de rééducation et/ou de réadaptation sociale. La relation d'aide développée par les travailleurs sociaux était fondée sur un « agir pour ».

C'est à la fin des années 1970 que des travailleurs sociaux créent ce que l'on nommera dans les années 1980 l'insertion par l'activité économique. Cette innovation sociale et économique a consisté à fonder l'action sociale sur les capacités propres des personnes marginalisées et exclues, c'est-à-dire à repérer et valoriser dans chaque individu en difficulté toutes les potentialités existantes pour trouver les moyens de leur développement et de leur épanouissement. L'insertion par l'activité économique a été aussi la concrétisation de l'idée-force suivante : une personne en situation d'exclusion se socialise si elle est effectivement mise en situation de participer à la création de richesses et si elle s'insère dans un statut juridique légitime et reconnu qui a été le contrat de travail de droit commun. Une partie des travailleurs sociaux de cette époque s'est mise en rupture avec les pratiques professionnelles dominantes fondées sur l'enfermement des personnes — « enfermement » en établissements à partir d'un étiquetage administratif souvent stigmatisant — et a initié un mouvement « de recherche d'alternatives aux enfermements¹⁰ ».

Ainsi s'est développée une « praxis¹¹ » qui a été le va-et-vient entre une vérification mutuelle de l'intelligence par l'action et de l'action par l'intelligence. L'histoire montre que ces pratiques de rupture et d'innovation ingénieuse ont été longtemps ignorées et marginalisées par le travail social institutionnel comme par la puissance publique. Elles se sont d'ailleurs poursuivies en dehors de l'administration des affaires sociales, devenant, au cours des années, des outils de lutte contre le chômage des jeunes et des adultes, loin des objectifs d'action sociale.

Au début de la crise sociale des années 1980 et avec l'apparition de ce que

9 Tout un débat a lieu à ce moment-là pour savoir s'il ne fallait pas transformer ces « inadaptés sociaux » en « handicapés sociaux ». Ce débat était loin d'être neutre idéologiquement car il consistait à se convaincre que les personnes en situation de difficultés sociales relevaient plus d'une logique de prise en charge de type handicap que d'une logique de lutte contre les exclusions. À travers ce débat, on refusait d'objectiver le fait de la fabrique des exclus par la société française. Ces positionnements différents ont traversé les professionnels du travail social et ont créé une ligne de partage entre ceux partisans d'une approche de type « handicap » et ceux partisans d'un travail de développement tant auprès des personnes concernées qu'auprès des différentes structures sociales.

10 C'est au cours de cette période que se sont développées les alternatives à l'enfermement qui ont conduit à la recherche d'autres pratiques professionnelles beaucoup plus fondées sur un principe de participation et de développement des personnes accueillies (entreprises d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartier, lieux de vie...).

11 À entendre comme une action sous-tendue par une idée pour un résultat pratique. La praxis désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer les rapports sociaux et/ou de modifier le milieu naturel. Elle est un savoir sur l'action.

l'on a appelé « la nouvelle pauvreté », le travail social est confronté de plein fouet aux « nouveaux pauvres », anciens travailleurs et employés, dont la vie bascule dans la précarité et l'exclusion sociale. C'est le début de la mise en place d'un important nombre de dispositifs sociaux et de la création, en 1988, du « revenu minimum d'insertion » (RMI).

Le RMI et ses effets sur le changement de pratiques des professionnels

Avec la création du RMI, les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux se modifient pour deux raisons essentielles : la massification des populations touchées par l'exclusion et la pauvreté et la difficulté d'intégrer ces populations dans une démarche de promotion sociale et professionnelle leur permettant de sortir des situations sociales dégradées qu'elles connaissent. L'ascenseur social ne fonctionnant plus pour les plus pauvres, les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux doivent se réorienter vers d'autres approches, d'autres démarches, d'autres modes d'intervention. C'est l'invention du parcours d'insertion inscrit dans un contrat à travers lequel les deux parties s'engagent de façon mutuelle à mettre en place les moyens nécessaires pour la réussite de l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées.

Mais, en même temps que se développe un phénomène de massification de la pauvreté, nous assistons à un tri dans les populations en difficulté sociale. Ce tri se fait entre ceux dits « récupérables » (les employables) et ceux qui ne le sont pas (les inemployables). Les pratiques professionnelles se trouvent alors à un croisement entre des travailleurs sociaux qui pensent que l'insertion est toujours possible et ceux qui font le constat que l'insertion sera très difficile, voire impossible. Les travailleurs sociaux deviennent des « accompagnateurs de gestion de parcours d'insertion » et des « orienteurs vers des dispositifs sociaux » créés par les différentes politiques sociales au fur et à mesure des choix des majorités gouvernementales qui sont de plus en plus liés à des logiques d'urgence sociale. Les travailleurs sociaux sont donc de moins en moins dans le « faire avec » ou « l'agir avec », mais situent plutôt leur action dans une gestion des dispositifs, souvent au détriment de ce qu'est leur cœur de métier.

Dans ce cadre, le travailleur social devient un urgentiste de l'action sociale et sa pratique professionnelle est essentiellement dédiée à l'accomplissement de sa mission qui consiste à veiller le plus possible à l'adéquation entre nature des dispositifs et ajustement de ceux-ci aux publics prioritaires au prix d'un éloignement des valeurs qui ont constitué le travail social, en particulier la réciprocité (échange, don et contre-don) qui disparaît au bénéfice d'une gestion linéaire d'un prêt-à-porter de l'insertion. Le revers de cette situation est la primauté des logiques institutionnelles des différents services et établissements sur la dimension traditionnellement humaine, tolérante et accueillante du travail social. La culture du chiffre et du résultat quantitatif entre de plain-pied dans l'évaluation des actions sociales orientées vers le développement humain sans que soient interrogés ou que soient forgés les outils nécessaires à la compatibilité du rapport entre ces deux réalités. Un profond malaise s'installe chez les travailleurs sociaux. Pour beaucoup, il devient souvent source de démobilité et d'usure professionnelle.

Les années 1990 sont marquées par un travail social de plus en plus segmenté et spécialisé. Les grandes politiques sociales publiques se développent (logement, santé, emploi, formation), les découpages autour des compétences sur la mise en place de ces politiques deviennent un enjeu entre l'État et les différentes collectivités territoriales, le travail social étant lui-même remis en cause dans sa fonction, ses missions, son utilité. L'organisation des collectivités locales auxquelles échoit la responsabilité de l'action sociale et l'organisation des grandes associations sociales découpent à l'infini l'action sociale et le travail social en de nombreux services, sous-services et champs de pratiques qui génèrent chacun sa logique et ses procédures en compartimentant et spécialisant les interventions sociales. La disparition d'une vision globale et transversale nécessaire à la compréhension de la complexité des environnements et des situations individuelles contribue ainsi à générer une prise en charge fractionnée d'individus s'enfonçant de plus en plus dans des situations sociales sans issue.

En face de ces logiques de clivage dans le travail social et l'action sociale, les années 2000 tentent de redécouvrir ce qui a fait le fondement des pratiques sociales qui mettaient « l'utilisateur au centre du dispositif ». C'est l'arrivée de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui oblige chaque service et chaque institution à donner priorité aux intérêts des personnes accueillies avant même les intérêts institutionnels ou ceux des dispositifs. L'humain reprend vie dans les établissements sociaux et médico-sociaux, mais il reste toujours trop soumis à des impératifs d'ordre administratif ou d'ordre économique. L'innovation sociale (et l'innovation dans les pratiques sociales) n'est pas nécessairement à ce rendez-vous. Les travailleurs sociaux étant confrontés à un malaise général qui s'exprime souvent à travers la difficulté de communication entre eux et les décideurs. Logiques du travail social et logiques de gestion et de comptage ne s'articulent plus les unes aux autres. On assiste à une ré-institutionnalisation des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux à partir de modèles dominants générés par d'autres professionnels (les administratifs). L'approche humaniste portée depuis ses origines par le travail social, tout autant que la créativité et l'inventivité sociale s'affaiblissent au détriment même des publics accompagnés mais au profit de la culture du dispositif qui prédomine.

Toutefois, depuis quelques années, des ouvertures apparaissent à nouveau autour des démarches liées à l'intervention sociale d'intérêt collectif, à la co-construction avec les personnes concernées, à leur participation active, à leur pouvoir d'agir tout en inscrivant l'action sociale dans une démarche liée au développement social durable. Un timide renversement semble s'opérer, mais il reste de nombreux obstacles pour mettre en adéquation des pratiques professionnelles et des organisations administratives anciennes avec ces nouveaux enjeux. C'est là, me semble-t-il, que se jouera le devenir du travail social, de son utilité, de ses missions.

Trois grands enjeux pour le travail social d'aujourd'hui

Au nombre des enjeux liés au travail social d'aujourd'hui, j'en retiendrai trois qui me semblent suffisamment structurants pour l'évolution du travail social au regard des grandes évolutions de société.

La refondation du travail social dans son sens, ses méthodes, ses organisations, ses liens avec les institutions : quelle culture et quelles identités professionnelles pour demain ?

L'ampleur des problèmes sociaux contemporains — questions autour de la pauvreté, de l'exclusion, de la dépendance, de la protection sociale, de l'immigration, de l'intégration des groupes marginalisés ou en voie de marginalisation... —, l'importance des évolutions sociales passées ou à venir — familles recomposées, mariage pour tous, procréation... — exigent le développement d'une action sociale et d'un travail social basés sur de nouvelles approches, de nouvelles méthodes d'intervention, de nouvelles organisations, de nouvelles pratiques professionnelles. Il y a là un enjeu pour le travail social d'aujourd'hui : comment permettre aux travailleurs sociaux de se réapproprier et de développer de nouvelles cultures professionnelles riches de sens, de valeurs et de savoirs professionnels et qui représenteront autant de nouveau des leviers d'aide à la transformation sociale et à la recherche d'un meilleur bien-être social, physique et mental pour tous ceux qui en sont privés et dépossédés ?

Un travail social de dispositifs ou un travail social de développement

Quelle ligne de partage, quel équilibre ou quelle complémentarité entre un « travail social ancré et attaché à des dispositifs » et un « travail social producteur d'action de développement humain et social¹² » prenant totalement en compte la question de la « cause humaine¹³ » ?

Un travail social s'inscrivant dans une démarche de développement durable

Quels liens entre travail social et développement durable¹⁴ ? Comment, par le développement du mieux-être social des publics en situation d'exclusion et de pauvreté et des personnes fragiles, le travail social concourt-il à une démarche de développement durable intégrant le développement humain, en particulier de ceux mis à l'écart de la reconnaissance sociale depuis, parfois,

12 Pour cette action de développement humaine et sociale, nous nous référons à l'article de Paul RICŒUR, « Devenir capable, être reconnu », *Esprit*, n° 7, juillet 2005 dans lequel le philosophe propose une phénoménologie de l'homme capable : pouvoir dire (capacité à produire spontanément un discours sensé), pouvoir agir (capacité de produire des événements dans la société et la nature), pouvoir raconter (les événements de toute origine ne deviennent lisibles et intelligibles que racontés dans des histoires et mis en récit), imputabilité (un agent humain est tenu pour l'auteur véritable de ses actes, quelle que soit la force des causes organiques ou physiques).

13 Voir Patrick VIVERET, *La cause humaine : du bon usage de la fin d'un monde*, Les liens qui libèrent, mai 2012.

14 Pour l'Association française de normalisation (AFNOR), un état est dit « durable » si « les composantes de l'écosystème et leurs fonctions sont préservées pour les générations présentes et futures ». Dans cette définition de 2012, les « composantes de l'écosystème » incluent, outre les êtres humains et leur environnement physique, les plantes et les animaux. Pour les êtres humains, « le concept sous-entend un équilibre dans la satisfaction des besoins essentiels : conditions économiques, environnementales, sociales et culturelles d'existence au sein d'une société ».

longtemps ? Un développement durable conciliant l'écologique, le social et l'économique, avec la participation de tous les acteurs.

Épilogue

En guise de conclusion sur cette réflexion autour de « société et « social », je soumettrais volontiers à la réflexion du lecteur cette phrase de Rabindranath Tagore, philosophe indien, prix Nobel de littérature en 1913 :

« Lorsque je jette mon regard tout autour, je rencontre les ruines d'une orgueilleuse civilisation qui s'écroulent et s'éparpillent en vastes amas de futilités. Pourtant je ne céderai pas au péché mortel de perdre confiance en l'homme : je fixerai plutôt mon regard vers le prologue d'un nouveau chapitre dans son histoire¹⁵. »

En ces temps de profondes mutations ponctués par des crises à rebondissement, invitons tous les acteurs du secteur de l'action sociale et du travail social à investir toujours plus dans l'*Humain* afin de poursuivre et aider à la refondation d'une nouvelle histoire sociale pour ce XXI^e siècle commençant.

15 Rabindranath TAGORE, « *L'Offrande lyrique* », 1912, extrait.